

COMITE D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION D'ARRONDISSEMENT

Compte-rendu de la séance du 13 septembre 2011

Le mardi 13 septembre 2011, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Arrondissement, et Mesdames et Messieurs les représentants des associations, dûment convoqués par Monsieur le Maire, se sont réunis dans la salle des Mariages.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h40 et souhaite la bienvenue aux représentants des associations ainsi qu'au public.

Il précise que cinq associations ou organismes ont demandé à s'exprimer.

Monsieur le Maire donne la parole à la première association.

1- CIL Gerland Guillotière :

1 - M. QUERRIEN : Problèmes rencontrés à la **copropriété le Bleu-Vert** en termes d'entretien et de propreté :

Nous réitérons donc notre demande pour que l'entretien et la propreté du passage entre la rue Fourcade et la rue Pré Gaudry dans la ZAC Massimy, desservant la crèche, soient pris en charge par les pouvoirs publics.

Mme RIVOIRE nous a répondu par mail le 18 juillet pour nous informer qu'avec M. DUCARD, ils reprenaient contact avec le Grand Lyon et nous souhaitons savoir précisément où en est ce dossier ?

Lors de la dernière réunion du CICA, M. le Maire avait bien insisté pour dire qu'il ferait tout son possible, aidé des élus, pour aboutir à un accord.

Quant à l'absence de barrière qui perdure depuis plusieurs mois sur le passage accolé au square enfant de la rue Fourcade, il est inadmissible qu'aucune mesure ne soit prise pour remplacer celles-ci.

C'est un danger permanent pour les piétons qui empruntent ce passage.

N'est-il pas possible également d'installer un panneau stationnement interdit afin que la police municipale puisse verbaliser les automobilistes qui se garent jusque sur la place pour aller faire les courses chez Simply ?

Nous demandons également depuis plusieurs semaines un rendez-vous avec les élus, sera-t-il possible de faire le point prochainement sur ce dossier ?

Mme RIVOIRE : Effectivement, suite à votre intervention au dernier CICA et à la remise du dossier à Monsieur DUCARD, nous avons fait une réunion sur place avec Monsieur VOISIN de la mission Gerland.

Je n'ai pas trop d'apports nouveaux mais on peut constater que le dossier de la ZAC Massimi qui a été achevée en tant que construction depuis 2003, n'est pas clôturé et qu'un certain nombre de problèmes restent en suspens.

Il reste à définir avec les services urbains, des prestations d'entretien qui pourraient être assurées en contrepartie du classement dans le domaine public, uniquement pour le passage sud, sachant que le passage nord n'est pas conforme aux prescriptions du permis de construire.

Monsieur DUCARD et moi-même avons insisté fortement auprès du Grand Lyon afin que ce dossier soit repris le plus rapidement possible et afin de solutionner ces problèmes de propreté, de passage et autres.

Un nouveau chef de projet devra être nommé pour régler cette ZAC ; on essaye de faire le maximum et si je n'ai pas répondu pour faire une réunion avec les copropriétaires, c'est que je n'ai pas d'éléments nouveaux.

J'ai rencontré à plusieurs reprises les copropriétaires et les gens du quartier mais je voulais avoir quelques éléments nouveaux.

En ce qui concerne les barrières, c'est un vrai problème sur ce secteur –là : la dernière fois, nous avons remis une barrière sur le côté rue Pré Gaudry, elle n'a pas tenu 48 heures et les services de la voirie ne veulent plus les remettre.

Cela pose un vrai problème parce que lorsque l'on pose du matériel, par exemple des potelets ou des barrières, ils sont enlevés automatiquement.

Mettre un stationnement interdit : c'est une zone qui n'est pas encore classée dans le domaine public, ça pose un vrai problème. Nous travaillons sur ce dossier afin qu'il soit réglé le plus vite possible.

Je ne vous dis pas que ce sera réglé dans 6 mois car il faudra du temps.

M. QUERRIEN : *On entend bien les efforts faits sur le suivi de ce dossier mais certaines choses pourraient être faites rapidement. D'abord le stationnement anarchique non seulement sur la rue, mais à proximité, vous avez d'ailleurs eu un dossier avec des photos ; des camions de la ville qui se garent à proximité, car c'est vrai que c'est long d'aller jusqu'au supermarché pour faire les courses, il leur faudrait carrément une entrée dans le supermarché ce serait encore mieux.*

Il y a des choses tolérables et certaines que l'on ne peut pas tolérer, ça peut être réglé rapidement.

Par rapport aux barrières, tout le monde peut le regretter, y a-t-il une solution alternative, à savoir quelque chose de plus solide car il n'est pas normal que du mobilier public soit vandalisé et que force ne soit pas la municipalité sur ce genre de chose.

C'est vrai que ce dossier est très technique car il y a des incohérences au niveau du règlement qui est privé et public mais il faudra trouver quand même une solution.

Si on définit qu'au niveau de la copropriété, il y a des prestations d'entretien qui vont être prévues, si c'est à la charge de la copropriété ou la moitié, il faut que si on nettoie, ça reste propre.

Ce sont des observations de bon sens et il faut trouver une ligne qui soit dure par rapport aux personnes qui estiment que l'espace public est à elles, qui détériorent et salissent.

L'aspect dangereux du stationnement : il y a quand même une crèche avec des enfants.

Mme RIVOIRE : *Il y a un camion de la ville de Lyon qui rentre sur cet espace, mais ce sont les espaces verts qui ont la clé pour ouvrir les barrières. Quant à l'incivisme, si vous avez une solution, je suis preneuse et sachez qu'au niveau propreté, j'essaie par tous les moyens de trouver une solution.*

Il faudrait peut-être que l'on rencontre les deux copropriétés pour voir si on ne peut pas trouver une situation intermédiaire avant que cette ZAC soit complètement terminée et que l'on décide de ce qu'il advient de ces voies.

La mairie du 7^e met tout en œuvre pour trouver des solutions et ce n'est pas simple.

M. LE MAIRE : *On ne va pas continuer sur ce dossier dont nous connaissons bien les tenants et aboutissants : au départ une erreur a été faite et maintenant on demande comme toujours dans ce cas-là, à la collectivité de réparer. Le problème c'est que ça a un coût et j'espère que l'on arrivera à s'entendre par rapport à ce coût mais ce n'est pas une obligation pour la collectivité de gérer le problème qui a été posé il y a une dizaine d'années.*

2- Mme BESSAUT : **Restaurant Saint Michel pour seniors**, Utilisation temporaire et devenir. Depuis le mois de juillet, le restaurant St Michel pour senior situé au 13 rue Saint Michel a cessé son activité suite à une décision arbitraire et apparemment sans fondement de l'UGFRL (Union de Gestion des Foyers-Restaurant de Lyon).

Ce restaurant permettait de sortir de la solitude environ vingt seniors à l'occasion de chaque déjeuner, grâce en partie à l'action de quelques bénévoles. Son intérêt social pour notre quartier était majeur.

Le local qui accueillait ce restaurant pour seniors est maintenant libre. Il va accueillir les enfants de l'école primaire mitoyenne Gilbert Dru pendant les repas de midi, le temps que les travaux pour le réfectoire de cette école soient terminés, c'est-à-dire quelques mois.

Pour cet accueil temporaire, des travaux spécifiques dans ce local sont-ils prévus ? Et si oui, pour quelles raisons et sont-ils réellement justifiés au regard de la durée limitée de l'accueil ? Et quels seront les coûts de ces éventuels travaux ?

Comment va s'organiser l'accueil du fait que la salle est relativement petite ?

Après cet accueil temporaire, quel est le devenir de ce local ? D'autres travaux sont-ils programmés ?

Ce local pourrait très bien retrouver sa fonction sociale précédente, c'est-à-dire accueillir nos seniors.

Mme REYNAUD : Il est prévu d'accueillir une partie des enfants qui mangent au restaurant scolaire ; cependant, pour l'instant les travaux du self n'ont pas commencé. Un ingénieur de la ville de Lyon et de l'éducation doivent visiter les lieux ; il n'y a pas de budget par rapport à certains travaux de rénovation mais s'ils sont prohibitifs, nous ferons comme d'habitude, nous accueillerons les enfants dans d'autres restaurants scolaires du 7^e arrondissement.

Pour l'instant, je n'ai pas plus d'éléments à vous donner puisqu'il n'y a pas eu de devis pour des travaux dans ce restaurant-là.

M. CARACO : Par rapport au devenir de ce local, il n'appartient pas à la ville de Lyon mais à Grand Lyon Habitat et la responsabilité et le devenir du local leur appartient, ils loueront à qui ils veulent et nous ne pouvons pas présager de son devenir, hormis l'affectation en restaurant scolaire pendant les travaux de celui de l'école Gilbert Dru.

Par rapport au foyer Saint Michel, dès qu'on a eu l'information de la part de l'UGFRL qu'ils comptaient fermer ce foyer, nous avons essayé de les en dissuader ; ils nous ont demandé une somme d'argent qui n'a pas suffi et ils ont quand même décidé de fermer.

Une date a été actée, le 31 juillet, et depuis aucun repas n'est servi et nous avons été au courant de tout cela en mai et depuis, nous essayons de trouver des partenaires sur l'arrondissement pour trouver un nouvel endroit.

Des solutions ont été trouvées, on les testera et on en gardera certaines ou toutes, c'est l'avenir qui nous le dira.

Nous avons fait un partenariat avec l'association le Patio des Aînés située 5 rue Dansard, c'est là qu'était le Foyer Saint Michel avant de déménager dans l'îlot Saint Michel, ce sera un peu le retour aux sources.

L'association le Patio des Aînés propose de libérer le créneau horaire entre midi et 14h00 pour accueillir les personnes qui voudraient s'y restaurer, simplement contre une adhésion à l'association.

Les bénévoles de l'association feraient à manger pour les personnes qui voudraient venir. Cette association a vocation à travailler avec des personnes âgées du quartier.

C'est jeudi 15 septembre à midi que va démarrer le premier repas des anciens de Saint Michel et d'autres, au Patio des Aînés.

Cet été, la solution qui a été trouvée, c'est de faire manger les personnes du foyer Saint Michel au foyer restaurant du Colombier rue Marc Bloch et ça peut continuer aussi à cet endroit.

Pour montrer la bonne volonté de la ville, nous avons invité tous les anciens du foyer Saint Michel à déjeuner gratuitement au Colombier afin qu'ils découvrent la structure, et nous allons faire la même chose jeudi pour toutes les personnes du foyer Saint Michel et qui veulent déjeuner afin qu'elles découvrent la solution alternative qui existe actuellement.

M. DELACROIX : Ces solutions de dépannage sont bien, mais je ne partage pas tout à fait la finalité, je pense qu'il existe une troisième solution c'est de continuer à se battre et à restaurer cette structure pour les personnes âgées.

Il n'est pas très bon pour les personnes âgées de les promener de foyer en foyer ; elles ont leurs habitudes et elles méritent de vivre comme elles le font.

J'ai eu l'occasion, le 4 juillet lors du conseil municipal, d'interpeller le maire de Lyon sur ce sujet et je lui ai demandé formellement de faire marche arrière et de débloquer encore des fonds pour l'UGFRL de manière à temporiser.

Il faut demander à l'UGFRL de donner les bilans car pour le moment, nous n'avons pas obtenu ces bilans et de dire que c'est une association privée et qu'elle n'a pas à donner ses bilans, je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce qui avait été dit à ce conseil municipal.

Le financement de la ville de Lyon étant important, nous avons un droit de regard et cette demande de faire machine arrière, a été faite formellement. Lyon est la ville amie des aînés, mais aujourd'hui je ne trouve pas qu'elle se comporte comme ça.

Vous pouvez compter sur nous, sur notre vigilance et notre soutien inconditionnel pour essayer de rétablir ce foyer.

M. LE MAIRE : Ce qu'il faut bien comprendre c'est qu'en la matière, la ville de Lyon n'avait pas une maîtrise complète de la situation puisque, c'est l'UGFRL qui est subventionnée par la Ville qui rend les prestations.

Cela dit, cette association a manqué à ses engagements ; les subventions accordées lui paraissant toujours insuffisantes d'une année sur l'autre alors que la Ville arrive à des montants inacceptables, même si on considère que c'est une priorité que de permettre aux seniors, comme nous venons de le dire, de pouvoir se retrouver autour d'un repas.

Nous sommes quelques-uns, chaque fois que nous en avons l'opportunité, à indiquer qu'il est souhaitable pour des gens qui sont un peu isolés, de prendre le temps, au moins une ou deux fois par semaine, d'aller au devant d'autres personnes ; ça me paraît essentiel et c'est nécessaire au bon équilibre de chaque individu.

Nous ne pouvons qu'essayer d'aller dans cette direction, encore faut-il être bien compris et en la matière, il n'y avait pas au niveau de la salle de restaurant, un public aussi nombreux que nous l'aurions souhaité. C'est quelque chose qui a existé dès l'installation de l'UGFRL, c'est vrai qu'il n'y a pas un public aussi nombreux que celui du Colombier.

Nous savons bien que les problèmes ne viennent pas de ceux qui gèrent sur le terrain cet équipement, parce que l'équipe autour de Mme PERONCEL est à son image, particulièrement efficace, et on n'a eu qu'à se satisfaire depuis fort longtemps de cette équipe. Pour nous, c'est un « crève-cœur » d'être à la merci de l'UGFRL qui ne permet pas de remplir la mission pour laquelle elle a été créée à une époque où elle a été créée, pas si lointaine.

3- M. PONTILLE : Je voudrais rajouter les graves incidents qui se sont produits vendredi ; j'ai des témoignages de personnes ici présentes qui ont été victimes de ces incivilités : Mme BIOLET dans son allée 50 rue Georges Gouy, une boîte aux lettres cassée, la porte d'entrée a été cassée et réparée à 10h00 le matin, à 17h00 elle était à nouveau cassée, le cylindre de la porte de derrière cassé. Mme FAVELLI 59 rue Georges Gouy, depuis 3 jours l'ascenseur est en panne, la porte arrière qui sert de porte de secours, bloquée etc. Vendredi dernier, il y a eu de graves incidents dans cette cité et comme nous le rappelle le journal du 12 septembre, nous avons l'impression que cette cité Jardin dont nous avons déjà parlé en 2010, semble être un quartier de non droit et la municipalité et la police devraient faire le maximum pour que ces personnes, dont une grande majorité de seniors, aspirent à la tranquillité.

M. QUERRIEN : **Hausse des charges Cité Jardin** - Monsieur FLACONNECHE en tant que Maire du 7ème arrondissement, vous n'êtes pas sans ignorer le dossier de la hausse des charges concernant la Cité jardin dont la presse s'est largement fait l'écho, et nous les remercions pour cela.

Les habitants de cet ensemble vous demandent d'intervenir au plus vite pour régler ce contentieux.

Vous savez Monsieur le Maire, tous les anciens de la Cité jardin peuvent le confirmer, que c'est la première fois qu'ils ont des charges aussi importantes à régler. Pouvons-nous compter sur votre soutien ?

Ce problème est à résoudre rapidement, compte-tenu de situations financières très difficiles de certains de ces habitants qui sont actuellement dans l'incapacité de régler ces charges.

Suite à notre intervention conjointe avec Grand Lyon Habitat concernant le squat des roumains vers la rue B Delessert nous avons constaté toutes les nuisances engendrées par leur passage, que ce soit une utilisation abusive et sans retenue de l'eau, le vol et la détérioration des containers de poubelles rendues inutilisables, des excréments aussi bien dans les communs que dans les espaces verts. Sans oublier les perturbations auprès des habitants les plus fragiles. Est-ce une situation normale ?

La collectivité doit-elle supporter ces charges supplémentaires dont elle n'est pas la cause.

M. PONTILLE : *Je voudrais rajouter qu'en ce qui concerne les charges, nous avons noté des dysfonctionnements très importants dans les travaux effectués, dans les remplacements de gardiennage, le travail est très mal fait.*

Plus on casse et plus les charges sont lourdes, il y a eu des dysfonctionnements dans les factures de réparation d'ascenseurs qui restent en panne plus de six mois.

Ce sont des logements sociaux occupés par des seniors qui ne peuvent pas se défendre comme des personnes plus jeunes.

Je pense que les responsables de cette cité Jardin qui sont les loueurs de ces habitations devraient faire contrôler les travaux effectués dans cette cité.

Mme AIT-MATEN : Je vais répondre en deux temps à cette question : d'une part l'augmentation des charges et d'autre part puisqu'on aborde la question du squat non pas des Roumains mais des Roms, puisqu'à l'intérieur de ce squat, il n'y a pas que des Roumains ; on parlera de Roms uniquement. et je répondrai en même temps à la question n° 5 de l'ARDHIL qui concerne le même sujet.

Sur la question des charges : depuis de très nombreuses années aucune augmentation de charges n'a été répercutée sur les loyers, c'était la volonté de l'OPAC du Grand Lyon et de Grand Lyon Habitat, de préserver les locataires d'une éventuelle augmentation.

Nous savons, particulièrement moi et un autre élu Eddy ACACIA qui y habite, que cette cité héberge de nombreuses familles en difficulté pour ne pas dire en très grande difficulté financière.

Je vais vous rappeler l'effort qui a été consenti par Grand Lyon Habitat, la création de salles de bain, car nous allions tous nous doucher aux bains-douches, les ascenseurs également, même si aujourd'hui ils posent des problèmes comme dans toutes les cités. Les chauffe-bains qui ont été remplacés, les espaces extérieurs, le ravalement des façades. Vous admettez qu'aucune charge n'a été répercutée sur les loyers.

Aujourd'hui, nous allons être honnêtes entre nous, Grand Lyon Habitat ne peut plus assumer seul les multiples dégradations, le non-respect des règles élémentaires de la vie en collectivité, c'est donc de manière normale et en toute légalité qu'un réajustement des charges a été opéré.

Je comprends que cela ait pu choquer, même faire mal à certaines familles qui sont dans de grandes difficultés financières, mais la volonté de Grand Lyon Habitat était de venir en aide à ces familles en mettant en place un plan d'apurement.

Il n'a jamais été demandé aux familles de régler rapidement cette augmentation des charges. Nous tous ici présents, quel que soit l'endroit où l'on vit, on a des augmentations de charges toutes les années et, soit on a les moyens de les payer ou il faut demander un plan d'apurement.

Il ne faut pas taper sur Grand Lyon Habitat en disant qu'ils ne « font pas leur boulot », vous avez reçu le courrier de Monsieur GAUDET, il vous a répondu à tous personnellement.

M. PONTILLE : *La lettre dit « L'ensemble des charges de votre résidence a augmenté de 8,76% entre 2009 et 2010, essentiellement sur les charges générales, cela est dû à la prise en compte de la régularisation des charges 2010 d'une facture de surentretien effectué par le cantonnier dans le cadre de la GSUP pour un montant total de 29 365 €. Je n'ai pas compris ce que c'était parce que je ne suis pas à la cité Jardin ni contrôleur à Grand Lyon Habitat.*

Concernant la facturation des aires de jeux, erreur de 4 058 € ; si tous les logements sociaux du Grand Lyon sont gérés comme ça, où va-t-on ?

Monsieur GAUDET dit qu'il va faire faire des contrôles mais il faut les faire en permanence.

Sur le loyer, on se pose aussi des questions : un loyer de 478,91 € par mois, avec des personnes qui ont des problèmes financiers, c'est très dur pour ces personnes.

Il ya cinq cent cinquante logements reliés par le câble, 3,33 € pour le câble, ça fait 20 000 € par an. Ils n'ont même pas la TNT.

M. LE MAIRE : *Monsieur PONTILLE, vous laissez parler la première adjointe et je vous donnerai la parole à l'issu de son intervention, si je le juge nécessaire. Vous parlez tous en même temps et personne ne comprend rien.*

Mme AIT-MATEN : *L'augmentation de 8,76% dont vous parle Monsieur GAUDET, est due aux importantes dégradations et je le constate depuis que j'ai été élue en 2008, je vous prie de m'écouter comme je le fais quand vous prenez la parole, derrière vous on entend des tas de gens qui parlent.*

Il y a eu une facture énorme sur les charges d'entretien. Combien de fois on a fait venir la benne pour vider les déchetteries sauvages qui ont été mises en place par les habitants de la cité Jardin en 2009 et 2010.

Sur la facturation de l'entretien des aires de jeux, il ne s'agit pas d'une erreur Monsieur PONTILLE, ils ont pris acte de ce qui leur était donné comme information par la société d'entretien :

Il se trouve qu'après vérification, ils se sont rendus compte que la société d'entretien des aires de jeux ne faisait pas son travail, donc vous allez avoir une régularisation sur les charges 2011. C'est expliqué dans le courrier du 12 septembre adressé au Comité Local d'Intérêt ; je vais me permettre de lire ce courrier à l'ensemble des habitants.

« Monsieur, je fais suite au courrier que vous avez adressé au président de Grand Lyon Habitat, - le 26 juillet c'était la réponse à votre demande de pétition – concernant la régularisation des charges, la réponse que vous aviez souhaitée a été donné à l'ensemble des locataires dans le courrier que j'ai adressé le 26 juillet dernier dont vous trouverez copie ci-joint.

Concernant le nettoyage, je suis en mesure de vous confirmer que les prestations sont effectuées comme commandées – nettoyage quotidien du hall et des ascenseurs, balayage et lavage des escaliers une fois par semaine, ainsi qu'un balayage mensuel des escaliers de caves.

Les prestations sont contrôlées par nos services qui peuvent être amenés à faire intervenir à nouveau l'entreprise si nécessaire, sans coût supplémentaire.

Une prestation complémentaire est demandée pour certaines allées plus salies que les autres par les résidents. Enfin, les encombrants laissés dans les couloirs de caves sont enlevés régulièrement. L'entretien des logettes et les containers reste plus difficile car nous déplorons de nombreuses dégradations sur ces équipements liés à la circulation de très nombreuses personnes à l'intérieur de la cité.

Je vous prie d'agréer Monsieur, mes sincères salutations ».

Je vous ferai une copie de ce courrier, Monsieur PONTILLE, qui sera sans doute dans votre boîte aux lettres.

Grand Lyon Habitat vous a répondu, il a proposé par le biais du point contact, de mettre en place des plans d'apurement pour les familles qui le demandaient. Peu de familles à ce jour se sont présentées ; 180 € sur 1 an, c'est beaucoup pour certaines familles, mais Grand Lyon Habitat était d'accord pour 10 € par mois.

Après on espère que le respect des règles de la collectivité sera le mot d'ordre des habitants de la cité Jardin. Je compte sur vous pour faire le relais auprès des familles qui n'ont pas pu se déplacer aujourd'hui.

Nous espérons qu'en 2011, les charges seront revues à la baisse et ne seront pas augmentées parce qu'il y aura ce travail de médiation qui aura été fait, et par la mairie du 7^e arrondissement, par le point contact, par le CIL Gerland Guillotière, par les habitants de la cité Jardin.

Je crois que nous avons répondu.

M. PONTILLE : Madame la première adjointe, les dégradations de vendredi, ça vient se rajouter aux charges.

Mme AIT-MATEN : Vous criez tous en même temps, si vous n'écoutez pas ce que l'on vous dit, on va passer à la question suivante. Grand Lyon Habitat vous a répondu, on ne peut pas faire plus que ça.

La mairie du 7^e est à l'écoute de tous les habitants, vous ne pouvez pas dire que l'on ne répond pas à vos questions et à vos demandes.

M. LE MAIRE : Monsieur PONTILLE vous avez assez parlé.

Une habitante de la Cité jardin : Bonjour, je viens pour la lettre de Monsieur GAUDET, il dit qu'il faisait vérifier les caves, qu'il les faisait nettoyer une fois par mois. Il n'est jamais descendu dans celle du 42 rue Challemel Lacour !

Mme AIT-MATEN : Monsieur GAUDET ne vous a jamais dit qu'il nettoyait les caves, ce sont les escaliers des caves. Reprenez votre bail et vous verrez que la cave est considérée comme une pièce supplémentaire de chez vous, donc vous êtes responsable de la tenue de votre cave. Si vous mettez des encombrants dedans, ils sont à votre charge.

Une habitante de la Cité jardin : Vous avez des gens propres et des gens sales.

Mme AIT-MATEN : Nous en avons déjà discuté toutes les deux et je ne répondrai pas à ce genre de propos limites.

Nous allons passer à la deuxième partie de votre question. Le squat Baldasini : nous avons constaté que l'installation de ce squat a généré de nombreuses nuisances, il y a eu une utilisation des robinets extérieurs de la cité Jardin, des containers poubelle volés, etc.

Des plaintes ont été déposées à chaque fois par Grand Lyon Habitat, mais en aucune façon, je ne vous laisserai dire que la collectivité vous fait supporter l'augmentation des charges à cause de ce squat.

Les Roms n'étaient pas là en 2010 ; Monsieur JEANDEL, ce n'est pas encore votre tour. On peut leur imputer beaucoup de nuisances, un manque d'hygiène, mais en aucun cas, je ne vous permettrai de leur imputer l'augmentation des charges de la cité Jardin.

Il n'y aura aucune augmentation des charges pendant la période de la présence des Roms sur Baldasini.

Monsieur JEANDEL, je vous rappelle que tout squat est illégal. Dès que nous avons été informés de l'installation de ce squat, nous avons alerté le Grand Lyon qui est propriétaire du terrain. Un dépôt de plainte a été fait, une procédure d'expulsion a été engagée, elle est arrivée à son terme. On avait jusqu'au 22 août pour demander le concours de la force publique, ce qui a été demandé, mais vous avez vu les derniers événements.

Le squat s'était dissout de lui-même cette nuit, les forces de police sont intervenues ce matin, ont évacué le squat 234 rue Marcel Mérier (où ils étaient venus s'installer), ils sont allés s'installer sur le parking de l'ENS, évacués à nouveau par la police, ils sont retournés s'installer sur Surville, à nouveau évacués par la police, ensuite tentative d'installation sur Saint Jean Dieu, à nouveau expulsés, aujourd'hui, ils sont retournés sur Baldasini et au moment où je vous parle, les forces de police et le commissaire CAZEAU que l'on peut remercier, parce qu'il a fait un travail extraordinaire, sont en train de faire expulser avec l'huissier le squat Baldasini.

Quand on entend dire certaines choses, ça fait mal, quand on voit tout le travail que l'on fait pour sécuriser les lieux, même si ça ne se voit pas, même si on ne communique pas là-dessus parce qu'on n'a pas à communiquer sur le travail de forçat que l'on fait dans l'ombre.

Le squat est en train d'être évacué, le Grand Lyon va mettre en place une sécurisation comme il l'a fait sur Marcel Mérier, on espère que l'on va réussir à assainir la situation en tous cas en face de la cité Jardin, parce que je sais que ce n'est pas une situation ni viable pour vous les habitants ni pour la municipalité qui est prise entre deux feux.

Je voudrais vous dire la volonté du 7^e et de la ville de Lyon et en profiter pour remercier Gérard COLLOMB qui a pris l'initiative de mettre la pression sur le préfet Monsieur CARENCO ; j'ai

sollicité Michel HAVARD, député de la circonscription qui lui non plus, à l'heure où je vous parle, ne m'a pas donné de réponse, je l'ai encore interpellé hier soir au Grand Lyon.

La mairie du 7^e arrondissement et la mairie de Lyon en la personne du maire de Lyon ont fait pression sur le préfet et nous avons obtenu le concours de la force publique et quand vous rentrerez chez vous ce soir, j'espère que tout sera rétabli. Merci.

Information de dernière minute : le squat est évacué, le terrain est sécurisé.

(applaudissements)

M. JEANDEL : *Madame AIT-MATEN, vous êtes en colère parce que vous êtes agressée de toutes parts mais il faut ne pas voir les aspects négatifs des associations et des citoyens ; ils doivent être écoutés.*

Je suis d'accord avec vous car vous êtes mieux placée que moi pour savoir que le problème que la sécurité n'est pas seulement la mairie.

Le maire de Lyon n'a pas la puissance de l'Etat puisque c'est le préfet qui est chargé de maintenir l'ordre dans des villes comme la nôtre.

Vous avez parlé du député, c'est dramatique car nous aussi nous avons envoyé un courrier au député de la circonscription, on attend toujours une réponse.

Nous avons un parlementaire dans cette circonscription qui ne répond jamais aux courriers, c'est un scandale.

L'ARDHIL demande à ceux qui ont la charge de la sécurité et de la tranquillité des habitants, de les faire appliquer, ce n'est pas simple.

C'est avec la Roumanie qu'il faudrait faire pression et là je m'adresse à l'exécutif des différentes collectivités locales, du gouvernement français, de voir le problème avec la Roumanie.

M. ACACIA : *Je voulais apporter un témoignage, car je connais bien la cité Jardin, je pense qu'il ne faut pas se tromper d'interlocuteur. Dans votre question il y a « pouvons-nous compter sur votre soutien Monsieur le Maire ? » Je suis depuis quelques mois à la mairie et le squat des Roms est arrivé en même temps que moi ; j'ai le spectacle en direct car j'habite juste en face et je vous garantis que ce n'est pas facile.*

Ce n'est facile pour personne, la mairie fait ce qu'elle peut à son niveau et dans tous les cas on n'est pas en train de s'affronter, notre souci c'est de vivre en bonne convivialité tous ensemble dans cette magnifique cité qui aura bientôt 80 ans.

Il ya beaucoup d'exaspération dans ce quartier, mais il ne faut pas tout mélanger, il y a les prostituées, les Roms, l'augmentation des charges.

A cela s'ajoute, pour éviter d'avoir une augmentation l'année prochaine, l'augmentation de 1/12^e de ces 178 €. Nos équipements qui sont dégradés mais la mairie est avec vous parce que nous vivons tous ensemble ici.

Croyez bien que le soutien, vous l'avez et que vos voix sont entendues.

Pour l'augmentation des charges concernant Numéricable – 3,33 € par mois – et concernant la TNT elle est diffusée gratuitement par le réseau de Numéricable, seulement il y a des réglages techniques à faire.

Les personnes abonnées à Numéricable en collectif ou de façon individuelle ne sont pas obligées d'acheter un adaptateur supplémentaire.

Vous pouvez soit appeler Grand Lyon Habitat qui se mettra en rapport avec Numéricable, soit pour les abonnés, Numéricable qui vous expliquera. La TNT est pour tout le monde et c'est gratuit.

Mme DAGORNE : *Je voulais intervenir pour apporter un peu de calme. Nous sommes tous conscients de la problématique que pose un squat qui s'installe à côté de chez soi. Je n'habite pas cité Jardin donc je ne peux pas donner autant d'explications techniques que nos deux collègues.*

Je comprends les habitants qui habitent Gerland, des voisins, de la collectivité aussi, mais il faut prendre les problèmes avec sérénité dans les discours que l'on peut avoir.

Ces problèmes de sécurité sont très difficiles à régler puisque si ce squat a été déménagé aujourd'hui, on le retrouvera ailleurs de toute façon, et ça demande le concours de tous les élus, des habitants, des associations et de l'ensemble des représentants de l'Etat.

Tout le monde y a mis du sien, mais je regrette qu'en cette fin de discussion, on arrive à des attaques sur des élus absents, je vous demande, parce que j'ai moi-même parfois fait l'objet d'attaques personnelles, que l'on puisse rester dans des limites.

Sur les mises en cause des uns et des autres, on dit que l'expulsion pouvait se faire le 22 août, c'était l'été, chacun sait que c'est plus compliqué de faire des interventions y compris pour les forces de police parfois pour des questions de disponibilité.

Il faut garder une certaine mesure de chaque côté dans ces discussions et je me réjouis que ce problème de squat sur ce terrain-là ait été réglé aujourd'hui.

M. PONTILLE : *Je voudrais revenir sur l'intervention de Monsieur JEANDEL ; on n'attaque jamais une personne absente de cette assemblée, laissez-moi parler s'il vous plaît ! Taisez-vous, je ne vais pas me laisser faire.*

Monsieur HAVARD, le député de cette circonscription est intervenu auprès de Grand Habitat, le 19 mai 2011. Terminé.

Mme AIT-MATEN : *Je vais répondre à ma collègue de l'opposition. Je n'ai à aucun moment citer quelqu'un de manière délibérée pour lui causer du tort. Hier j'en ai discuté avec Michel HAVARD et je l'ai prévenu que comme il n'avait pas donné de réponse, je le citerais.*

Ensuite, il m'a dit « Laure Dagorne sera là pour répondre. » Je ne lui ai pas fait un coup dans le dos, j'apprécie l'homme politique mais voilà.

M. PONTILLE : *J'ai la lettre de Grand Habitat ici. Monsieur JEANDEL n'a pas à attaquer le député de la circonscription comme il le fait, c'est un manque de respect.*

M. DELACROIX : *Il faut que chacun reprenne ses esprits et son calme, je crois que Madame AIT-MATEN a donné toutes les réponses. Michel HAVARD est le député de la circonscription, on a eu l'occasion de parler avec lui de ces problèmes même si vous en avez parlé hier soir et qu'il n'a pas fait un courrier express pour dire qu'il était vigilant.*

Il est parfaitement au fait de ce qui se passe et s'il peut contribuer avec nous tous à retrouver un peu de sérénité et d'équilibre dans cette cité, il le fera bien volontiers.

Ce que j'ai cru comprendre et qui me paraît important, ce n'est pas que les charges n'aient pas été répercutées. Grand Lyon Habitat fait des efforts et essaye d'arranger un certain nombre de situations. Il y a un dysfonctionnement important de Grand Lyon Habitat qu'il n'y a pas eu assez de contrôle de sa part et des erreurs de facturations abusives.

Le problème est qu'il y a une perte de confiance envers Grand Lyon Habitat et c'est à lui d'intervenir maintenant au niveau de cette cité et de retrouver la confiance des habitants de la cité.

Je tiens à remercier le CIL pour son travail car il a un rôle de transmission et de faire remonter les informations et pour nous les élus, c'est très important, je vous remercie.

M. LE MAIRE : *Brièvement, quelques mots pour conclure sur la question qui vient d'être posée et qui était multiple parce que l'on parlait de la cité Jardin mais on parlait aussi de questions matérielles comme la facturation. Il se peut qu'ici et là il y ait des erreurs mais l'objectif de Grand Lyon Habitat c'est de faire en sorte que cette résidence sociale comme il y en a d'autres y compris sur Gerland, bénéficie des moyens de la collectivité. Depuis très longtemps, les élus essayent de faire en sorte que cette cité Jardin ne soit pas dans une situation plus difficile que l'ensemble des cités que l'on peut avoir sur Gerland.*

Dès que les abattoirs sont partis il y a plus de 20 ans, la question s'est posée de savoir si on ne risquait pas d'aller vers un Gerland à deux vitesses et nous nous battons depuis lors pour essayer d'éviter cela, pour faire en sorte que les populations qui habitent dans ces bâtiments qui ont été créés il y a bientôt un siècle, vivent dans des conditions aussi favorables que les autres habitants de Gerland.

Si aujourd'hui, par rapport à la ZAC du Bon Lait, on essaye de faire en sorte qu'il y ait des populations d'origine différente avec des niveaux de vie différents, c'est pour qu'il y ait du lien social entre tous, y compris, on le souhaiterait, avec les jeunes de nos cités sociales. C'est un problème très difficile à traiter ici comme ailleurs. Tout ne se passe pas toujours très bien, de temps en temps une

voiture a brûlé mais notre objectif c'est de faire en sorte que chacun se reconnaisse comme faisant partie d'une communauté large et c'est la réussite de tous ensemble qui marquera l'avenir et non pas les tentatives de dérapage que certains pourraient suggérer ou laisser se développer.

Je veux bien qu'au niveau du CICA cela puisse être un peu houleux puisqu'ainsi va la vie, les mots peuvent aller au-delà de la pensée ou des mises en cause pas forcément opportunes, mais croyez bien que l'équipe ici présente et je n'oublie pas ceux de l'opposition, a un souci majeur c'est de faire en sorte que le collectif se porte de mieux en mieux et c'est une tâche difficile.

M. PONTILLE : Pour finir positivement sur la cité Jardin, je voudrais remercier Monsieur Gérard COLLOMB à qui on avait adressé un dossier fin octobre 2010, qui l'a transmis à Monsieur Yvon DESCHAMPS président de cet organisme Grand Lyon Habitat.

4- M. QUERRIEN : **Changement de Sanitaire Place Jean Jaurès** : Il y a plus d'un an, nous avons évoqué dans cette instance le changement des sanitaires actuels qui sont vétustes et qui ne correspondent pas aux besoins des utilisateurs. Vous nous aviez donné votre accord pour ce changement.

Depuis aucune nouvelle, cette décision est-elle remise en cause ?

Sachant que cette dépense est certainement programmée et nous l'espérons pourra être prise en charge par la municipalité, pouvez-vous nous en dire plus ?

Pour information ; compte tenu du nombre important d'utilisateur il serait souhaitable d'utiliser une formule mixte, fermée avec urinoirs.

Mme RIVOIRE : Nous avons bien évoqué ce changement de sanitaires mais les choses ne se font pas aussi vite qu'on pourrait l'espérer ; notamment il faut passer des marchés.

Les sanitaires sur la place Jean Macé seront bien remplacés. Après vérification et rénovation les toilettes de la place Jean Macé devraient être installées sur la place Jean Jaurès ; elles seront mixtes. C'est vrai que ces toilettes n'ont pas été changées depuis un an mais malgré tout sur le 7^e arrondissement, on a quand même fait des choses au niveau des toilettes publiques.

On a installé des toilettes sèches dans le parc de Gerland, on a créé un sanitaire sur la place Abdel Kader, c'est celui de la place Raspail que l'on a transféré, on a installé des toilettes temporaires sur la partie basse des Berges du Rhône, etc.

5- M. QUERRIEN : Bravo ! **Stationnement sauvage sur l'avenue Jean Jaurès** : Nous avons déjà alerté à plusieurs reprises les services de la Mairie sans que rien de concret ne soit apporté.

Une mauvaise habitude qui devient permanente consiste à prendre pour usage courant avec les trottoirs le long de l'avenue Jean Jaurès, au mépris des utilisateurs habituels que sont les mères avec des poussettes, les handicapés et les cyclistes. Cette situation n'est pas tolérable, d'autant que les services municipaux ont à cet égard une attitude ferme pour le stationnement dans d'autres lieux et pour ces mêmes infractions une bienveillance étonnante.

Le code de la route s'applique-t-il aujourd'hui de manière sélective ?

Comme pour le dossier de l'ENS sciences humaines qui a demandé une certaine fermeté, nous demandons qu'elle s'applique également et ceci sans passe droits.

Mme PEILLON : C'est un problème dont nous avons déjà parlé ; l'avenue Jean Jaurès est très large encore plus à Gerland, on a un problème de stationnement sur le trottoir mais en plus un problème de double file qui est plus grave depuis que l'on a des couloirs de bus depuis l'été dernier sur la portion Guillotière/Jean Macé de l'avenue Jean Jaurès.

Que ce soit la brigade cycliste parce que l'on a aussi un problème d'incivilité cycliste, l'unité de contrôle de stationnement, ils passent régulièrement sur cette portion ; je suis la première à leur signaler le moindre dysfonctionnement.

Je suis passée par Madame la première adjointe pour que soit abordé le fait qu'il faille renforcer ces passages. Je vous assure que même si vous avez un sentiment d'absence de la police municipale, ce n'est pas le cas.

Ce sont les agents du poste de police municipale de proximité du 7e qui passent pour le stationnement et la brigade cycliste pour les vélos, c'est un passage régulier et depuis le 1er janvier, il y a eu cent quatre vingt quinze PV pour le stationnement sur les trottoirs, vingt et un pour le stationnement sur les pistes cyclables et quarante neuf pour stationnement en double file.

Je vous rappelle également que bien souvent certains livreurs se mettent en double file alors qu'une zone de livraison se trouve à proximité ; le civisme doit intervenir, la police ne peut pas être derrière chacun, il y a un vrai problème sur cette question de double file et bien sûr de stationnement.

Vous pouvez également faire appel au PC radio pour signaler un stationnement dangereux ou gênant. Je vous redonne le numéro de téléphone : 04 72 10 39 00 de 6h00 à 23h00, l'amplitude est large, et les dimanches et jours fériés de 8h00 à 20h00,

Quelque chose m'a un peu choqué dans votre question, je tenais à vous le dire car vous employez un terme très fort qui est « passe droit » c'est excessif car ça remet en cause l'intégrité des pouvoirs publics et des forces de l'ordre, puisque vous sous-entendez que volontairement il y a des véhicules qui ne sont pas verbalisés.

Pourquoi celui-ci plutôt qu'un autre ? J'aimerais le savoir ; ici on peut discuter et vous pouvez faire part de dysfonctionnements, il peut y avoir un ressenti d'injustice dont on peut parler, mais quand on emploie des termes aussi forts, on est dans l'irrespect des forces de police qui font leur travail correctement et c'est une accusation très grave.

M. QUERRIEN : *Ce ne sont pas des accusations, c'est la réalité et je vous donne un exemple : un garage a régulièrement deux voitures sur le trottoir. Il a de la place et il y a d'autres garages dans Lyon qui lorsqu'ils ont des véhicules à déplacer...comme pour l'autre véhicule garé sur le trottoir, je suis dubitatif car quelqu'un qui vient à midi pour faire des travaux est quelqu'un de très consciencieux, surtout lorsqu'il vient tous les jours à midi.*

Quelqu'un qui a un garage doit faire tourner les voitures en réparation et il cherche du stationnement ailleurs, même si ce n'est pas devant sa porte.

Vous pouvez le vérifier, c'est connu. Quelqu'un qui vient faire des livraisons, même s'il se met en double file, il décharge et il s'en va, on peut avoir de la tolérance mais, quand c'est permanent, il y a quelque chose de bizarre, soit ils sont transparents, quand je dis passe droit, ça veut dire que la personne continue à stationner et on ne lui dit rien.

Mme PEILLON : *Vous avez l'impression que ces personnes ne sont pas verbalisées mais elles le sont, peut-être ; si vous nous donnez les coordonnées du garage, on pourra voir avec la police municipale.*

M. QUERRIEN : *C'est le garage à côté de la rue Debourg, il y a aussi les restaurants, c'est un autre problème !*

6- M. PONTILLE : **Place Jean Jaurès** : Les riverains de la Place Jean Jaurès se plaignent de nombreux débris divers et demandent quand les services municipaux vont intervenir.

Les habitants qui ont des chiens demandent l'installation d'une aire canine sur cette place.

Mme RIVOIRE : Sur la place Jean Jaurès il y a une brigade d'intervention de nettoyage qui intervient deux à trois fois par semaine.

En juillet et août, compte-tenu des congés annuels, ces fréquences de passage n'ont pas été tenues. Depuis le 5 septembre, un passage régulier est effectué et j'espère que cela donnera satisfaction, mais l'incivilité c'est l'affaire de tous.

Concernant la création d'une aire canine, les orientations de la direction de la propreté ne sont pas en faveur de ce type d'installation et moi-même je ne suis pas d'accord, parce que nous sommes à côté d'une école primaire élémentaire, à côté d'un jardin d'enfants, je ne pense pas que ce soit la meilleure solution.

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections canines et il y a un arrêté du maire de 1999 qui est en vigueur et qui existe toujours. Des sacs sont à disposition des habitants gratuitement, à l'accueil de la mairie du 7^e et les propriétaires de chiens doivent se prendre en main.

Une aire canine n'est pas une solution car l'été, ce n'est pas agréable d'être à côté, je préfère que chacun prenne ses responsabilités.

7- M. PONTILLE : **Rue Général de Miribel** : Le CIL Gerland/Guillotière signale que des poids lourds empruntent cette rue et entraînent des dégradations, véhicules et voirie (potelés cassés).

Les poids lourds reculent car la rue n'est pas assez large pour rejoindre le pont de chemin de fer. Nous demandons de mettre un panneau de signalisation d'interdiction pour les poids lourds au début de cette rue pour retrouver une activité normale.

M. RIVOIRE : Je vais voir avec les services de déplacements urbains et les services de la voirie, pour effectivement prendre un arrêté interdisant la circulation de certains poids lourds, il nous semble que les rues du Repos et rue du Vivier semblent mieux adaptées pour les gros gabarits.

Ces services vont quand même voir avec les entreprises, notamment la carrosserie qui y sont implantées si ça ne porte pas préjudice, de façon à ce que personne ne soit pénalisé.

Les services de la voirie se sont déjà rendus sur place et ils ont vérifié l'état de la chaussée et du mobilier, ils ont détecté un trou sur un trottoir qu'ils ont pris en compte, mais on attend de voir, car c'est près d'une conduite de gaz.

M. PONTILLE : *A l'angle de la route de Vienne et de la rue Berthelot, un panneau de signalisation est abimé concernant la direction du cimetière.*

M. LE MAIRE : *La règle est de poser les questions avant la réunion de CICA car il faut consulter les services pour obtenir certaines réponses.*

M. PONTILLE : *D'habitude je téléphone à Monsieur CHOBAUX qui fait le nécessaire.*

M. LE MAIRE : *C'est beaucoup plus efficace.*

2-AGIR :

1 – M. GUILLEN : **Parc de Gerland** : Les entrées et les abords du Parc de Gerland ne sont toujours pas entretenus. Vous avez de l'herbe qui pousse entre la barrière des jardins ouvriers, dans les caniveaux, et je ne parle pas des cannettes. Il faudrait remettre la poubelle qui a été enlevée.

Mme RIVOIRE : Les abords du parc de Gerland sont entretenus une fois par semaine, c'est vrai qu'il y a beaucoup de manifestations dans ce parc, on va faire une intervention pour que les organisateurs de manifestations nettoient correctement le parc.

2 – M. GUILLEN : **Résidence ALLIADE** : Concernant cette résidence située à l'angle des avenues Debourg et Jean Jaurès (face à l'ENS) le local poubelles a bien été refait mais les bacs à ordures sont toujours sur le trottoir 24h sur 24h.

Mme RIVOIRE : Le local poubelle en tant que tel n'a pas été refait parce qu'il y a encore des vide-ordures dans ces copropriétés et il y a un travail de rénovation dans la résidence concernant la suppression des vide-ordures.

Une première réunion a dû avoir lieu la semaine dernière avec les habitants de la copropriété, normalement les travaux devraient avoir lieu mi 2012 et ils vont réellement faire un local poubelles où les bacs de la collecte pourront être installés.

J'ai demandé à cette résidence que les bacs soient rentrés le plus rapidement possible, il en reste toujours un ou deux. Pour l'instant ce n'est pas complètement calé, mais le dossier est à l'étude.

3 – M. GUILLEN : **Nettoyage des rues** : Le nettoyage des rues sur Gerland n'est pratiquement jamais fait ce qui donne une très mauvaise image de ce quartier. On a deux écoles, les enfants jettent les papiers au milieu de la rue, quand on appelle les services, il viennent nettoyer.

Mme RIVOIRE : J'ai du mal à vous entendre dire que les rues de Gerland ne sont pas nettoyées, elles le sont. Les services de propreté se réorganisent pour voir comment optimiser le nettoyage des rues, ces secteurs seront pris en compte.

M. GUILLEN : *J'ai appelé le responsable et il m'a dit qu'il avait trois personnes pour Gerland et qu'il ne pouvait pas faire mieux. Espérons qu'en début d'année prochaine, ce sera bien.*

M. CHARLES : *Effectivement il y parfois un ressenti quand un passage de la propreté vient d'être effectué et que tout de suite derrière un gamin ou une autre personne jette quelque chose.*

Nous avons un dilemme : il y a des gens qui disent « on paye trop d'impôts », et les mêmes ou les autres qui disent « les services de propreté ne passent pas assez souvent ».

On parie aussi sur le civisme, on travaille avec les écoles dans le cadre du plan environnement dont je suis responsable au grand Lyon pour éduquer les enfants au civisme, on travaille aussi sur les événements au parc de Gerland ou ailleurs, la semaine prochaine on les réunit pour signer une charte d'écocitoyenneté avec par exemple la consigne de toutes les boissons.

Ce ne sont plus les événements qui sont responsables de la saleté. Aujourd'hui, la ville agit même si on va dans d'autres villes, on s'aperçoit qu'à Lyon c'est plutôt bien organisé malgré l'incivilité qui se développe mais on ne peut pas mettre un agent derrière chaque citoyen.

Ne demandez pas aux services municipaux ou du Grand Lyon d'être derrière chaque habitant.

4 – M. GUILLEN : **Silo à verres** : Le silo à verres situé à l'angle de la rue Challemel Lacour et de la rue Georges Gouy n'a toujours pas été déplacé au grand dam des résidences situées à proximité (à quand la pose d'une caméra de surveillance ?)

On casse les vitres des portes d'entrée des résidences, et bientôt on va déplacer le silo à verre avec une vingtaine de copropriétaires comme ça ils casseront les bouteilles sur le mur de l'école de rééducation, en face.

Mme RIVOIRE : J'ai eu les services du Grand Lyon qui l'avaient déjà déplacé une fois ; je veux bien que l'on déplace un silo à verre mais pas au détriment de la collecte, si on le met trop loin, les gens n'iront plus mettre les bouteilles dedans.

3-CIL Université Jean Macé-Berthelot :

1 – M. RECORBET : **Stade du Colombier** : il y a très exactement 412 jours aujourd'hui que deux grilles du stade du Colombier ont été arrachées, c'était le 29 juillet 2010. Cela avait fait l'objet d'une question lors du CICA du 7 septembre 2010. A l'époque la réponse de Monsieur DEFILIPPIS était la suivante : << les grilles arrachées seront remplacées par un portillon >>. Réponse qui en aucun cas ne pouvait nous satisfaire puisque ce portillon n'empêchera pas les dégradations continues sur les installations et l'entrée de l'immeuble 44 rue du Colombier.

L'expérience du premier portillon installé rue Jaboulay n'a pas été très concluante puisqu'il a été désossé dès le début. A ce jour, nous en sommes toujours au même point que le 29 juillet 2010 : on continue à jouer au foot dans la rue du Colombier avec tous les risques que cela peut comporter tant pour les passants ou les voitures que pour les joueurs eux-mêmes. Une solution rapide doit être envisagée avec des aménagements qui soient compatibles avec une zone d'habitat urbain. Il me semble que la première des choses à faire serait d'apprendre aux jeunes à respecter les installations mises à leur disposition et ça c'est de la compétence des élus et des animateurs sociaux.

Nous en profitons pour rappeler que nous avons demandé la fermeture du stade à 22 heures dès le CICA du 29 novembre 2001, ça va faire dix ans et que là aussi rien n'a été fait, certains terrains de sports sont fermés tous les soirs.

M. DEFILIPPIS : C'est vrai que vous soulevez un problème difficile à régler, mais de là à dire qu'il n'y a rien de fait depuis une dizaine d'années, ce n'est pas juste.

En tant que mairie du 7^e, nous ne faisons ni information ni communication lorsque nous essayons de régler des problèmes de ce genre.

Les « anciens » présents dans ce secteur doivent se souvenir qu'il y a des années, il y avait un abri en bois, juste à côté du terrain de sport, dans lequel, nous retrouvions chaque matin, des tessons de bouteilles, des préservatifs, des seringues etc. La première opération a été de faire enlever cet abri en bois.

Ensuite, avec les problèmes des jeunes qui jouent au football la nuit, nous avons demandé de baisser l'intensité de l'éclairage dans les rues avoisinantes, ce qui a été fait. Nous ne pouvons cependant pas couper la lumière dans les rues.

C'est vrai qu'il suffisait d'un tournevis pour enlever les grilles ; dix fois, quinze fois, les grilles étaient enlevées, la ville les remettait en place, parfois très rapidement, parfois moins.

Comme les grilles étaient toujours arrachées, j'ai demandé qu'elles soient soudées Elles l'ont été, ce qui n'a pas empêché que les grilles une fois encore étaient démontées, ressoudées, etc.

Au printemps dernier, on avait la solution de mettre un portillon rue Jaboulay, il a été placé au début du printemps, et il est très peu utilisé, parce que les gens continuent à entrer par la rue du Colombier.

M. RECORBET : *Le portillon ne sert que pour les gens pressés qui rentrent là et ressortent par les grilles arrachées.*

M. DEFILIPPIS : Face à tous ces problèmes, je suis allé voir les services de la ville pour savoir s'il était possible de mettre un portillon à l'endroit où les grilles sont toujours enlevées, rue du Colombier et vous qui connaissez les lieux mieux que moi, vous savez qu'il y a un muret et les services de la ville m'ont dit « étant donné qu'il y a un muret, nous sommes obligés de mettre des marches (2 ou 3), c'est la loi, à l'intérieur du stade, ce n'était pas le plus gênant, mais sur le trottoir, ce n'est pas possible car les trottoirs n'étant pas larges, les poussettes et les fauteuils handicapés ne passeraient plus.

On ne va pas rester avec des grilles que l'on démonte sans arrêt, nous allons passer au stade supérieur ; l'idéal serait de changer la clôture, de mettre une clôture qui ne peut pas se démonter avec un marteau, un tournevis ou une pince.

Je pense que nous allons demander un devis et, ensuite lorsque cette clôture et ce terrain de sport seront sécurisés, nous pourrions réfléchir à une fermeture nocturne, car aujourd'hui, ça n'aurait pas de sens puisque l'on passe à travers les grilles.

Donc il faut revoir un autre système de clôture et demander un devis.

Je ne vous donne pas de délai parce qu'il va falloir un délai, je vous avais donné un délai pour installer le portillon rue Jaboulay, mais aujourd'hui ce n'est pas possible.

2 – M. RECORBET : Comptez-vous remplacer les arbres coupés avenue Berthelot : à l'angle de la rue de Marseille (1) et entre la rue Garibaldi et la route de Vienne (au moins 2) ?

Mme RIVOIRE : Ce qu'il faut savoir c'est que pratiquement chaque année, nous remplaçons des arbres sur l'avenue Berthelot parce que le souci est de garder une cohérence des alignements.

Je pense que ceux dont vous me citez les espaces, vont être remplacés cet hiver lors de la période de plantation. Par contre, il y a beaucoup d'arbres qui souffrent à cause des voitures, quand ces dernières reculent dans les troncs, ça les fragilise énormément.

3 – M. RECORBET : Une récente modification du PLU concernait les îlots Maurin, rue Domer, rue Brigadier Voituret, rue Marc Bloch et rue Père Chevrier. Pouvez-vous nous préciser ce qu'il est prévu d'aménager sur ces deux îlots ? Cette modification du PLU rends-elle ces terrains constructibles pour des logements ?

M. DUCARD : Vous le savez déjà mais je le rappelle pour l'assemblée, la modification n° 8 après la procédure réglementaire a été approuvée par le Grand Lyon le 14 janvier 2011.

Un point concerne le changement de zonage des deux petits îlots délimité par les rues Domer, père Chevrier, Brigadier Voituret et Saint Lazare, que vous baptisez îlots Maurin.

Le changement de zonage a permis de voir émerger deux projets crédibles. Pour le moment, ils sont en phase d'approche sur la forme urbaine : un îlot préfiguré en logement classique, l'autre s'oriente plutôt bureaux.

Je donne ces éléments avec toute la réserve habituelle, mais cela permet de nous faire comprendre la pertinence de la modification du PLU. Le zonage UI n'était pas adapté et ne permettait aucun projet valable vu la forme et la petitesse des parcelles ; le changement de zonage permet une meilleure constructibilité et par la même d'envisager enfin un bon projet urbain.

4 – M. RECORBET : Terrain angle **Garibaldi/Berthelot** : le projet de construction avance sans doute mais le transformateur est toujours là alors que sa disparition était programmée en 2008 pour un montant de 20.000€. (CICA du 19 mai) Toujours à propos de ce terrain, il est dans un état de saleté qui demanderait une nouvelle opération de nettoyage, les Rom sont passés par là et ont abandonné leurs déchets. Et pour finir, il y a déjà plusieurs mois j'avais signalé une voiture désossée (avec photo) elle est toujours sur le parking. Elle n'est sans doute pas la seule abandonnée.

Le problème sera réglé lors de la disparition du parking mais à quelle échéance ?

M. DUCARD : En dehors des problèmes de suivi et d'entretien de ce secteur, les services de propreté vont intervenir prochainement.

Je préfère vous parler de façon positive de l'avancement du projet.

Le permis de construire déposé par RUBY Participation a été délivré le 1^{er} septembre 2011. Ce projet comprend :

- Une clinique avec rez-de-chaussée plus quatre niveaux – 7 481 m² de SHON – quatre vingt quatorze chambres, trois salles à manger, cuisines avec tous les services nécessaires.
- Une allée d'habitation sur l'avenue Berthelot de 1 629 m² de SHON, vingt deux logements sociaux.
- Soixante sept places de stationnement.

Un diagnostic pollutions va être effectué par sondages la troisième semaine de septembre. Un arrêté d'interdiction partiel ou total sera pris dans ce sens par la Ville. Cela permettra de mettre en évidence les voitures ventouses.

Tout cela permettra d'envisager la cession du terrain par la ville de Lyon aux conditions les plus justes après estimation des domaines.

Un accord est envisagé à la fin de l'année ; les actes notariés après délibération du conseil, municipal autour du premier semestre 2012, sauf imprévu.

Après la délibération du conseil, je proposerai une rencontre en mairie pour vous présenter le projet sous sa forme définitive avec l'architecte et les porteurs du projet.

5 – M. RECORBET : Lors de l'Assemblée générale 2009 du CIL, Monsieur Ducard nous avait déclaré que le terrain de l'ancien hôpital Saint Joseph, transformé en parking provisoire, devrait bientôt être reconverti en pôle universitaire avec un restaurant d'une capacité de deux mille repas et une résidence

étudiante de deux cents studios. Une partie de la construction devait commencer mi 2011. La mi 2011 est passée et on ne voit rien venir.

Pouvez-vous nous préciser si le projet tient toujours et à quelle échéance sachant bien que ce terrain est la propriété de l'Education nationale ?

M. DUCARD : Ce terrain fait 2 400 m² et il appartient à l'Etat, sur lequel il y a un projet auquel le Rectorat à donné le nom de Centre Universitaire des Quais.

Ce projet comprendra :

- Les bureaux du PRES sur la rue Pasteur,
- Un IUT rattaché à Lyon 3^e
- Une résidence étudiante de cent quatre vingt cinq chambres et environ deux cents lits, gérée par le CROUS,
- Un restaurant universitaire de huit cents places pour une capacité de mille repas,
- Un amphithéâtre de trois cent soixante places.

Une deuxième tranche est envisagée avec l'implantation de l'institut des langues orientales sur la partie nord.

Un permis de construire a été déposé, il est instruit par la DDE du Rhône. Il a été présenté par une équipe d'architectes ARODIE et DAMIAN qui a présenté de très beaux bâtiments.

L'entrée principale se fera sur la rue Pasteur avec une marge de recul pour accueillir un public nombreux.

Le planning n'est pas si facile car nous nous sommes aperçus récemment, j'étais à une réunion hier, que par rapport au budget prévu, le terrain est pollué ; le coût de la dépollution est estimé à 1 000 000 € donc il faut revoir le projet.

Il y aura une modification du permis de construire d'ici à la fin de l'année, avec une révision du PLU qui sera dans l'arrêté de janvier 2012, je pense pour permettre de rentrer dans l'enveloppe financière.

Les travaux annoncés – c'est un permis Etat, ça ne dépend pas de la ville de Lyon – démarreraient le 3^e trimestre 2012 et pour l'option supplémentaire, le 2^e trimestre 2013.

La maîtrise d'ouvrage est l'Etat, le financement multiple : Etat, Région, Grand Lyon et Conseil Général.

Ce n'est pas à moi de communiquer puisque je ne suis pas maître d'œuvre là-dessus, mais le financement serait autour de 38 millions d'euros, répartis sur les différents financeurs.

J'espère avoir répondu à votre question.

6 – M. RECORBET : Un nouvel arrêt de bus vient d'être créé rue Domer sans doute pour remplacer celui qui était devant les anciens bâtiments de LADAPT. Pouvez-vous nous confirmer que cet arrêt n'est que provisoire pendant la construction du Mama Shelter ?

Je crois que l'on a la réponse, puisqu'ils ont mis sur le poteau « réservé à la régulation des bus. »

Mme PEILLON : Je vais vous expliquer un peu de quoi il s'agit. Effectivement, ce n'est pas un arrêt de bus temporaire, c'est un terminus de régulation, comme il y en avait un rue Chevreul, jusqu'à la mise en place d'ATOUBUS.

Cela concerne deux lignes, la S3 anciennement 96 et la ligne ZI6, anciennement ligne 80, qui a été créée il y a un peu plus d'1 an.

Cet arrêt est utilisé à deux occasions, les jours de marché, pour Jean Macé, mercredi et samedi, de la prise de service donc vers 5 ou 6h du matin selon les lignes, jusqu'à la fin du marché, environ 13h00.

Il faut savoir que la ligne ZI6 dessert la vallée de la chimie, sur des horaires de travail et même si elle va être étendue, elle n'a pas beaucoup de passages.

La deuxième occasion est beaucoup plus exceptionnelle, c'est en cas de manifestation, de déviation ou de régulation, c'est-à-dire en cas de situation exceptionnelle ; pour les autres lignes qui passent par ici – C12 anciennement 12, C7 anciennement 47 et la 35 qui a gardé son numéro - là ce seront des dessertes occasionnelles comme c'était le cas autrefois sur Chevreul.

Il n'y a plus cet arrêt sur Chevreul, puisque la ligne anciennement 11, a son terminus à Saxe-Gambetta, conformément à la concertation faite sur cette ligne, puisque beaucoup de riverains de la rue Chevreul se plaignaient des nuisances du terminus.

Nous verrons ce que donne ce nouvel arrêt qui donne satisfaction puisqu'il dessert la place Jean Macé, les jours de marché et nous reviendrons vers vous de toute façon, puisque j'ai prévu de revoir le SYTRAL en début d'année prochaine, puisque là, il n'y a même pas trois semaines d'expérience, pour voir ce que donne ce nouvel arrêt.

Je voudrais dire deux mots sur la présence du SYTRAL sur le 7^e et les retours qu'ils ont eus de la part de la population, globalement sur les modifications.

Il y a eu des stands avant la mise en place, place Jean Macé les mercredis matin, pendant le marché, quatre fois avant l'été, environ une centaine de visiteurs est venue sur ce stand, c'est intéressant et, l'avantage de ce marché c'est qu'il est fréquenté par des personnes de Jean Macé, mais aussi de Gerland.

La seule chose que nous ayons retenue dans les remarques des gens, c'était la perturbation du fait du changement de numéros, ce qui est bien compréhensible car ça perturbe les habitudes.

A la mi-juin, il y a eu un journal d'information et la distribution en boîtes aux lettres d'un kit d'information, que vous avez j'espère tous eu. J'ai eu quelques remontées de problèmes concernant l'avenue Leclerc. Si vous n'avez pas eu ce kit, il suffit de me le signaler et j'en demanderai au SYTRAL, vous aurez un plan TCL.

Il y a eu à nouveau des stands à Saxe-Gambetta et à Jean Macé du 24 août au 10 septembre, où énormément de monde est passé pour poser des questions. Je vous rappelle le site WWW.ATOUBUS.TCL.FR.

M. RECORBET : *Et pourquoi cet arrêt provisoire n'est pas mis à l'ancien terminus du 11, puisqu'il est tout tracé.*

Mme PEILLON : *Vous me parlez de l'arrêt provisoire ou de l'arrêt de régulation ?*

M. RECORBET : *De l'arrêt de régulation.*

Mme PEILLON : *Nous avons eu beaucoup trop de plaintes sur cet emplacement là donc nous essayons autre chose.*

7 – M. RECORBET : Depuis de nombreuses années on assiste à une prolifération des commerces ethniques à la Guillotière. Dans le même temps on a constaté la fermeture de nombreux commerces de bouche : boulangeries, boucheries, poissonneries ou triperies et d'autres commerces tels que magasin de vêtement, droguerie ou autre mercerie.

L'association de développement du commerce du 7^e peut-elle influencer l'ouverture de tel ou tel commerce ? Il y a aussi des propriétaires d'immeubles qui s'opposent à l'implantation de certains commerces, nous en avons connu deux exemples récents place Jules Guesde et dans ce cas quels sont les pouvoirs de l'association ?

M. BLACHIER : Je vous conseillerais, quand vous avez une question à poser à une autre association, de la poser directement.

Comme vous avez pu le noter depuis le début du mandat, nous travaillons de façon très proche avec l'ADC7 et notre projet de management de centre ville a été retenu, donc des moyens supplémentaires pour attirer des nouveaux commerces dans le 7^e arrondissement, puisque ça va être de l'argent en plus et également des invitations à des salons professionnels de façon gracieuse où nous pourrions avoir un stand du 7^e arrondissement au milieu des professionnels pour leur « vendre » le 7^e arrondissement. Ce qui nous manque encore c'est la venue d'enseignes.

Les merceries, les poissonneries et les triperies disparaissent dans toutes les villes de France, petit à petit, faute de demandes et dans la filière triperie et poissonnerie, faute de formation.

Pour répondre à votre question, j'ai cherché où il y avait des formations en poissonnerie dans le Rhône, j'en ai trouvé une qui est prête à fermer parce qu'il n'y a presque plus personne. C'est un véritable problème, les gens ne veulent plus de ce métier.

Sur la boucherie, il reste quand même un pôle de distribution de viande ; en début de mandat, on avait vingt huit points où l'on pouvait se ravitailler en viande sur tout le 7^e arrondissement dont quatorze boucheries indépendantes.

M. RECORBET : *Depuis que je suis là, depuis 1972 j'en ai vu fermer sept.*

M. BLACHIER : Depuis 2008, il y avait onze boucheries indépendantes, il y en a quatorze aujourd'hui ; il y avait vingt huit points de distribution de viande, il y en a trente quatre aujourd'hui.

On peut regretter qu'il y ait moins de boucheries indépendantes que de points de vente en supermarché, c'est un peu la même problématique que pour le poisson, en moins important évidemment.

Concernant la mercerie, en ville il y en a de moins en moins mais on a de la chance, nous sommes parmi les trois arrondissements où il existe encore une mercerie qui marche bien et sera vraisemblablement reprise si la personne part en retraite.

Sur la question du prêt-à-porter, vous avez raison, le management de centre ville va porter sur cela, car même si l'on a quelques commerces de prêt-à-porter, on commence à en avoir à nouveau sur la place des Pavillons, nous en avons toujours eu à Gambetta, avenue Jean Jaurès, on va avoir besoin peut-être d'avoir un travail d'attractivité, sinon, ce sont des boutiques qui vont être remplacées par des banques ou des assurances.

Sur Gerland, les offres restent insuffisantes et la Chambre de Commerce s'est mise à faire une étude sur les besoins des ménages, la dernière n'était pas spécialement favorable sur Gerland en matière de vêtements, il va falloir que l'on y travaille.

Sur la question de l'interdiction ou l'autorisation d'implanter un commerce : sur une économie comme la nôtre, la liberté d'implantation du commerce est totale, à part si les propriétaires de l'immeuble ne veulent pas.

Si vous avez les coordonnées de la copropriété que vous m'avez mentionnée, je suis tout à fait prêt à les rencontrer, à leur expliquer comment on fait lorsqu'on ne veut pas, tout ça pour vous dire que ce n'est pas la mairie du 7^e qui peut l'interdire, mais les copropriétaires tout simplement, parce que la propriété privée est inaliénable dans ce genre de cas.

M. RECORBET : *Dans un cas, c'était un agrandissement et dans l'autre cas, ce sont les Hospices Civils de Lyon qui sont propriétaires.*

M. BLACHIER : *Si les Hospices Civils de Lyon ne veulent pas d'un commerce en rez-de-chaussée, ils sont libres de fixer les règles, c'est pour ça que c'est très difficile aujourd'hui d'ouvrir un restaurant ou un bar, parce que vous avez parfois dans les baux d'immeubles, l'interdiction de mettre en rez-de-chaussée, un débit de boissons.*

La composition d'une rue ne dépend ni de l'association des commerçants, ni de la mairie du 7^e, ni de l'Etat, elle dépend de la volonté du secteur privé.

On a un certain nombre de choses pour nous permettre de le réguler, par exemple au niveau de l'alignement commercial, mais là on a le droit d'autoriser en rez-de-chaussée, des commerces, mais nous n'avons pas le droit de décider de quel type de commerce il s'agira. On peut décider de l'alignement en activité, donc là ce sont des commerces ou cabinets d'architectes, de design etc. mais c'est un contrat entre le propriétaire et le commerce.

Sur le travail de l'ADC7, je vous encourage à les rencontrer parce que c'est un acteur majeur qui va encore prendre du poids dans les années qui viennent pour le commerce du 7^e.

L'ADC7 fait le lien notamment avec les professionnels de l'immobilier commercial, en commun avec eux, j'accueille des porteurs de projets, des gens intéressés pour créer leur entreprise, pour créer leur commerce dans le 7^e. Nous faisons également un peu de publicité pour l'arrondissement, par Internet et autre ; ils organisent aussi la brocante de l'avenue Jean Jaurès au mois de juin, ils font un travail de formation par exemple l'année dernière, beaucoup de choses sur le

développement durable très concret, notamment comment économiser l'eau quand vous nettoyez votre magasin, comment avoir un éclairage plus responsable au niveau de vos commerces etc.

Cette association participe aussi à l'animation de nombreuses choses, notamment à Jules Guesde où nous avons organisé quelque chose de commun avec des associations d'artistes pour faire découvrir les commerces de Jules Guesde.

En ce qui concerne les commerces exotiques, c'est une polarité importante dans le 7^e arrondissement, nous sommes en train d'envisager un certain nombre de choses avec l'office de tourisme, d'en faire un atout pour notre arrondissement.

La Grande rue de la Guillotière avec ses commerces africains et nord africains et la rue Pasteur avec ses commerces asiatiques attirent des gens.

M. CHARLES : Je suis un peu choqué par la question, autant je comprends les questions sur les nuisances générées par les commerces exemple les bars à chicha, autant je comprends les questions sur la disparition des métiers traditionnels, mais s'il y a un endroit où la diversité de populations et d'origines est une richesse, c'est bien la Guillotière ; il y a eu des choses comme les « apéros saucisses épinards » qui voudraient faire croire et faire ressortir des idées d'invasion, vous parlez de prolifération, les mots sont importants et je trouve que cette connotation de questions est parfaitement raciste et je ne sais pas si c'était votre intention et je ne le crois pas, mais je crois qu'il faut faire attention aux mots.

M. RECORBET : Ce n'était pas mon intention, c'était juste une constatation.

4-ARDHIL 7 :

1 – M. JEANDEL : Concernant le commerce, j'ai bien entendu la réponse, c'est ce que demande l'ARDHIL. Romain BLACHIER donne des chiffres concernant les boucheries, mais est-ce qu'il inclut les boucheries dans les supérettes.

M. LE MAIRE : S'il vous plaît, le débat sur le commerce est passé, passez à vos questions.

M. JEANDEL : Les autres ont été très longs, on leur a laissé trop la parole. Il est parti le « ... » Monsieur PONTILLE. On est en République et si j'estime qu'en tant que citoyen et responsable d'association, que nous ne sommes pas satisfaits du résultat et du travail qui est fait et des interventions qui ne sont pas faites de la part d'un parlementaire quel qu'il soit et en l'occurrence celui de la 1^{ère} circonscription, j'ai quand même le droit de dire ce que j'estime qui est réel.

M. LE MAIRE : Passez à votre question Monsieur JEANDEL, il faut arrêter, ou vous passez à vos questions ou nous passons à l'association suivante.

M. JEANDEL : Les autres ont eu la parole trop longtemps et nous comme on est en dernier, on ne peut pas s'exprimer. Lors d'un Conseil municipal de Lyon, Thierry Braillard, adjoint aux sports, a fait savoir qu'une réunion publique d'information se tiendrait sur le devenir du Centre nautique. Or, à ce jour, toujours rien alors que divers articles de presse sont parus sur le sujet. Envisagez-vous, oui ou non cette réunion publique afin d'informer les habitants sur l'avenir du Centre nautique, dite piscine du Rhône ?

M. DEFILIPPIS : Je vais essayer d'être bref mais précis. Tout d'abord, il faut savoir que l'aménagement de la piscine du Rhône n'intéresse pas que l'ARDHIL, donc ce soir j'en profite pour vous donner le planning des travaux :

- de septembre 2012, c'est-à-dire dans 1 an, jusqu'à juin 2013, seront effectués l'aménagement du bassin nord, celui qui est plus près du pont Guillotière, il sera aménagé en zone aquatique ludique avec des cascades, des toboggans, etc.

- de septembre 2013 à l'été 2014, une seconde tranche des travaux démarrera, ce sera l'aménagement du bassin sud qui sera aménagé en piscine été/hiver. Tout cela pour un coût de 27 Millions d'€.

J'espère que tout le monde va profiter de l'information. L'aménagement de cette piscine est quand même important et Monsieur BRAILLARD n'avait pas tous les éléments pour tenir cette réunion au printemps. J'espère que la réunion publique d'information se tiendra dans cette mairie du 7^e arrondissement.

Comme Monsieur BRAILLARD savait que l'ARDHIL allait être présente à cette réunion d'information, et qu'elle poserait des questions de bon sens, il a préféré avoir le maximum de réponses à vous transmettre. Il y aura un décalage de quelques semaines, il fallait que Monsieur BRAILLARD consulte son agenda, mais ne vous inquiétez pas, vous serez informés de cette réunion.

Les travaux ne commencent que dans 1 an et je rappelle que ce n'est pas une création, ce sont des aménagements, je voudrais conclure, je me mets à la place d'un touriste suisse qui viendrait à Lyon et qui dirait « il n'y a pas le feu à la piscine du Rhône. »

2 – M. JEANDEL : Lors du dernier CICA, était posé le problème de l'extension de la prostitution avec le stationnement de plus en plus important de véhicules servant à cette « activité » sur le 7^{ème} et spécialement à Gerland. Nous savons que les solutions audit problème ne sont pas simples. Néanmoins, rue de Gerland en particulier, il se pose avec de plus en plus d'acuité car il amène des perturbations au sein de cette rue et sur son environnement.

Quand je rentre des cours le soir, avec ces voitures, il est urgent de trouver une solution y compris en prenant des mesures draconiennes, s'il le faut. La population environnante commence à s'énerver. Comment comptez-vous, cette fois-ci, être efficace pour la solution du problème ?

Nous allons écrire au maire de Lyon, au préfet et au député de la circonscription et nous verrons s'il répond cette fois, un parlementaire doit répondre à tous les citoyens et pas seulement aux militants de son propre parti.

Mme AIT-MATEN : Monsieur JEANDEL, vous me prêtez un pouvoir que je n'ai pas, je ne peux pas régler les situations difficiles d'un coup de baguette magique et ce qui a été fait sur le squat Baldasini, ce n'est pas mon œuvre, au cas où demain vous venez me demander l'impossible ; c'est le travail de toute une équipe, de la collectivité, des forces de police, de la Préfecture du Rhône également.

Sur la question de la prostitution, cela va revenir en séance de CICA, en commission, demain matin en cellule de veille, tous les lundis matins aux points avec la police municipale et nationale.

Vous savez depuis très longtemps que le maire de Lyon a pris un arrêté avec le préfet, d'interdiction de stationnement abusif, ce n'est pas un arrêté qui vise exclusivement les prostituées mais qui vise tous les véhicules qui seraient en stationnement abusif dans l'aire du périmètre fixé par l'arrêté.

Nous sommes conscients effectivement, j'habite près de la rue de Gerland, sur la rue Debourg on a aussi cette situation, nous avons une enfilade de véhicules de prostituées, si on avait des 4/4 flambant neufs ou des grands campings cars à 200 000 ou 300 000 €, nous n'aurions peut-être pas la même réaction ; il faut arrêter de stigmatiser.

C'est dérangeant parce que l'on sait quelle activité se déroule dans ces camionnettes, mais je vous mets au défi Monsieur JEANDEL de me dire qu'un jour, vous avez vu une fille travailler sur la rue de Gerland, la rue Debourg, toutes les rues qui aujourd'hui sont incriminées.

Elles travaillent dans le périmètre de l'arrêté, sur le boulevard de l'Artillerie etc. généralement le soir, elles ne sont visibles et on les remarque que par les gens qui passent par là, de manière volontaire ou involontaire et sur la rue de Gerland, ce n'est pas très joli dans le paysage.

La police est sollicitée régulièrement et je voudrais préciser une chose, parce qu'hier on m'a interpellée et on m'a dit : « c'est vous qui appelez les forces de police pour signaler les prostituées ? » Non, la police a ses propres autorités qui la dirigent, nous n'avons aucun pouvoir sur la police, il faut arrêter de fantasmer sur les pouvoirs qu'aurait la mairie.

Il faut aussi répondre aux exigences de la population et nous sommes en train de travailler avec la mairie centrale sur l'extension du périmètre de l'arrêté municipal qui inclurait certaines voies notamment la rue de Gerland.

Pour l'instant c'est en élaboration donc on ne peut pas vous donner la garantie que ça se fasse, il faut aussi que cet arrondissement ne devienne pas une prison à ciel ouvert où l'on ne puisse plus circuler de manière libre.

Toutes les sensibilités ont le droit de s'exprimer de la façon qu'elles le veulent et tant que ces camionnettes ne sont pas visuelles et que les filles ne travaillent pas dedans sur cette zone là qui est une zone urbaine très habitée, on ne peut pas les sanctionner, parce qu'elles bougent, donc elles ne sont pas en stationnement abusif comme un véhicule qui pourrait l'être devant chez vous pendant plus d'une semaine.

C'est la réponse que l'on peut vous apporter aujourd'hui. Nous travaillons pour le bien des citoyens mais aussi dans la protection de ces prostituées, mais c'est aussi la gestion de la misère humaine. Accordez-nous le crédit de vous prouver que l'on peut travailler ensemble et non pas employer des moyens drastiques comme vous l'avez dit, parce que la répression ce n'est pas simplement et purement une solution à tous les problèmes.

3 – M. JEANDEL : Concernant l'organisation du Centenaire de notre arrondissement et de la politique culturelle du 7^{ème}, nous avons de sérieuses interrogations. Outre une certaine opacité dans la politique culturelle de l'arrondissement au travers de peu d'informations et de commissions extra municipales. Il en est ainsi de l'organisation du centenaire où nous contestons la composition du comité de sélection mais surtout par un manque de visibilité réelle ainsi qu'aux financements des diverses manifestations, alors que nous venons d'apprendre que le Grand Lyon projette de cesser le bail au Ground Zero de Gerland. Y aurait-il deux types de financements concernant la culture dans notre arrondissement? l'un pour les bien-pensants, l'autre pour ceux qui ne font pas parti du système officiel ? Pourriez-vous nous éclairer sur la politique culturelle du 7^{ème} ?

La corruption gangrène la République, ce qui fait qu'entre le peuple et les élus, il y a une distanciation qui devient de plus en plus grande parce que le peuple ne se reconnaît plus dans la façon dont la France est gouvernée.

Quand je vois ceux qui défendent cette philosophie, ils ont le droit, on est en République.

Vous avez laissé la parole à Monsieur PONTILLE pendant 2h30 Monsieur le Maire.

Mme POIRIEUX-PELLETIER : Nous allons essayer de répondre de façon pragmatique aux interrogations de Monsieur JEANDEL qui ne semble pas très bien informé, en règle générale vu les affirmations qu'il avance.

Pour ce qui concerne la composition du comité, Monsieur JEANDEL, je vous invite à vous reporter au compte-rendu de la dernière séance du CICA où je vous ai expliqué les choses de façon très approfondie, je n'y reviendrai pas.

Ce comité est composé d'élus, d'administratifs de la mairie, du cabinet du maire, il y a réfléchi pendant 1 an ½, il est donc hors de question à 1 mois du lancement des festivités, des manifestations que l'on a prévu pour le centenaire, de changer quoi que ce soit.

Pour ce qui concerne ce que vous considérez comme un manque de visibilité, nous vous annonçons la tenue prochaine d'une réunion publique, ce sera la seconde malgré tout, en 1 an, au cours de laquelle, nous vous dirons en détail ce qui a été prévu pour le centenaire.

Elle lancera le programme et se situera probablement dans le courant du mois d'octobre si tant est que le maire de Lyon soit libre à ce moment- là.

Nous sommes en train de préparer un document qui annoncera la totalité des choses prévues sur le centenaire ; il sera tiré à vingt mille exemplaires, avec une grosse distribution sur l'arrondissement et en termes de visibilité, je vous assure qu'elle sera bonne.

Pour le financement des diverses manifestations, nous ne pouvons que vous redire ce que nous vous avons dit lors de la réunion publique.

C'était la règle de base de notre action, elle s'est maintenue même si cela n'a pas permis de retenir tous les sujets proposés.

Ceci dit, le financement du centenaire sera rendu public dès lors que le programme sera

définitivement arrêté et nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour ce qui concerne les commissions extra-municipales, je vous rappelle qu'avec mes collègues Jean-Marc DUCARD et Yves MABILON, nous en avons organisé trois, une par an, ce qui est un rythme raisonnable, je ne crois pas vous avoir vu à la dernière, c'est pour cela que vous êtes en mal d'information.

Pour ce qui concerne la politique culturelle de l'arrondissement, sachez que nous appliquons celles de la Ville avec les dispositifs en place et que l'arrivée constante de nouvelles associations, nous oblige à un réel travail sur le terrain pour connaître le besoin de chacune d'elles.

Le succès du 7^e arrondissement en matière d'implantation de structures culturelles est bien le résultat de ce travail en profondeur, effectué avec mes collègues précités.

J'ai envie de vous dire que l'on ne jette pas comme ça en pâture le travail des élus comme vous le faites, c'est extrêmement désagréable.

Quant à la réflexion engagée pour célébrer le centenaire, elle nous oblige à un approfondissement de nos connaissances sur l'arrondissement pour une meilleure appréhension de son identité, de son histoire et de sa dimension multiculturelle. Soyez assuré que l'arrondissement sortira grandi, avec l'aide de tous, de ce centenaire, plus uni, plus fort et plus connu parce que reconnu.

C'est en tout cas une occasion unique dans son histoire pour en renforcer son identité culturelle et historique, et nous nous y attachons.

Pour ce qui concerne Ground Zero et vos questionnements sur les différences de traitement, selon que l'on fasse partie ou non du système officiel, la remarque est tendancieuse, je vous rassure Ground Zero n'est pas encore expulsé ni en fin de bail, vous êtes très mal informé.

Suite à de nombreux contacts oraux et demandes d'explications auprès du Grand Lyon, celui-ci a confirmé que Ground Zero ne pouvait plus utiliser les locaux pour des concerts sauvages car ils gênent la population environnante et qu'à terme, s'ils continuaient, les locaux seraient repris pour une autre utilisation ; on est bien dans ce cas de figure.

Quelqu'un dans l'assistance, tout à l'heure, parlait de répression. A la demande de la Ville, une réunion commune avec Ground Zero, le Grand Lyon et la Ville est prévue pour voir si les locaux peuvent être conservés comme bureaux et de manière plus globale, s'ils peuvent servir comme lieu de concerts et répétitions pour les musiques actuelles.

Il n'y a aucun mépris Monsieur JEANDEL, ni désintérêt pour les structures non officielles ou dites comme telles. La Ville soutient deux cent soixante quinze structures culturelles par an, plus les douze qui sont en régie directe et on ne peut vraiment pas dire que toute la palette lyonnaise est classique.

Ground Zero est soutenu et la ville ne se positionne pas pour savoir s'ils sont bien -pensants ou pas, c'est la règle.

A titre d'information et pour revenir sur les résultats de la politique de soutien de l'arrondissement auprès de ces structures, toutes culturelles, je vous rappelle que sur le FIC, le 7^e arrondissement capte 16% du total des aides, c'est le deuxième arrondissement après le 1^{er} et loin devant les autres qui sont plutôt à 8 ou 9%.

Ce chiffre est le même pour le FIMA et tout ceci est le résultat de la politique culturelle appliquée sur l'arrondissement. Je vous remercie.

4 – Mme Houbart : Il nous avait été dit, lors de plusieurs CICA que des panneaux de libre expression sur le 7^{ème} seraient mis en place. Or, à ce jour, comme Sœur Anne, nous ne voyons rien venir. La Mairie du 7^{ème} a-t-elle toujours la volonté que les citoyens puissent s'exprimer au travers d'affichage libre mais non polluant visuellement ?

Mme Rivoire : Effectivement, nous en avons déjà parlé lors d'un CICA, mais nous avons fait un travail plus particulièrement avec le conseil de quartier de Gerland et Monsieur Marliac qui est ici, où avec les services, nous avons retenu un certain nombre d'emplacements et ces panneaux d'affichage devraient être installés très prochainement, on a parlé du 15 septembre, ça devrait être rapide, sur les différents sites qui ont été validés : le Parc dit de l'ENS, à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et Ravier, vers le groupe scolaire Notre Dame des Anges et sur un autre espace vers la piscine du Rhône, ça ne devrait pas tarder.

M. MARLIAC : *Combien seront installés en tout ?*

Mme RIVOIRE : *Huit en tout.*

5-Association pour la Valorisation du Parc de Gerland et de son Environnement :

1 – Mme HURTREL : Ma question sera courte, la réponse aussi je pense et ça nous permettra de rejoindre nos pénates, car la séance de ce soir est particulièrement longue.

Une partie du **Parc des Berges du Rhône** (Avenue Leclerc), est en petite transformation. Lors du dernier CICA, nous avons posé une question concernant cette rénovation, votre réponse avait été la suivante (voir réponse de Mme Rivoire dans dernier compte-rendu).

A ce jour des travaux d'amélioration ou de rénovation ont débuté et il nous aurait été agréable d'avoir une information concernant ces travaux, car vous le savez nous sommes toujours désireux de connaître les changements bénéfiques de notre environnement.

Mme RIVOIRE : Aujourd'hui, on effectue un travail sur la butte, je vous l'avais expliqué dans le dernier CICA, pour essayer d'avoir une meilleure vue sur le fleuve et de l'autre côté.

Mme HURTREL : C'est d'ailleurs beaucoup mieux.

Mme RIVOIRE : La butte est en train d'être profilée, elle va être engazonnée et cet hiver, on plantera des cépées sur cette butte.

La deuxième partie n'est pas encore complètement arrêtée, c'est quelque chose que l'on fera sur 2012, je n'ai pas encore le programme, une tranchée a été faite pour apporter l'arrosage, mais en ce qui concerne les bacs, les espaces verts doivent me donner un rendu de la réunion que nous avons eue sur place il y a peu de temps.

Dès que j'aurai les informations, je ferai une réunion sur place car on doit se rencontrer avec la voirie et les espaces verts et dès que tout ceci sera arrêté, comptez sur moi pour vous informer.

Mme HURTREL : *A quel horizon à peu près ?*

Mme RIVOIRE : *Dans l'année 2012, plus sur le 2^e et 3^e trimestre et si je peux, je ferai la réunion d'ici la fin de l'année ou début de l'année prochaine.*

2 – M. DAVENDRE : Un robinet est installé avenue Leclerc à hauteur du mess, il fuyait mais tout a été réparé. C'est parfait.

3 – M. DAVENDRE : Pour faire suite à une question posée lors du dernier CICA concernant le pont SNCF sous les voûtes du Boulevard Yves Farge, nous vous faisons parvenir quelques photos qui permettent de constater que notre demande n'est pas tout à fait inutile.

Mme RIVOIRE : Je connais particulièrement bien les voûtes parce que je passe souvent pour rentrer chez moi, à pied.

RFF pour l'instant n'a pas de budget à consacrer à la réfection de ces voûtes, par contre, j'ai demandé à l'éclairage public de vérifier et de voir si on ne pouvait intensifier le soir, pour que ce soit plus sécurisant et plus sympathique à traverser.

Pour l'instant, il n'y a rien de prévu pour la réfection des murs.

M. DAVENDRE : *Je vous remercie parce que la dernière fois que je vous en ai parlé, vous m'aviez dit que vous ne pouviez pas contacter RFF.*

Mme DAGORNE : *Je voulais simplement vous demander Monsieur le Maire, comme je vous l'avais demandé à la même époque l'année dernière en CICA, d'essayer de faire régner une police de l'assemblée avec un peu plus de respect, aussi bien envers les élus bien que l'on ait le droit de nous dire ce que l'on pense, mais aussi entre associations car j'ai trouvé que ce soir c'était difficile à vivre pour tout le monde, surtout je pense que l'on a une forme de CICA dans cet arrondissement qui ne date pas d'aujourd'hui, qui date des précédents mandats et que les associations sont libres de poser des questions, il n'y a pas de thème imposé.*

On a la particularité d'appliquer la loi puisque nous les organisons effectivement dans cet arrondissement une fois par trimestre ce qui n'est pas le cas partout, avec des sujets libres.

Tout le monde devrait en être conscient et dans cet esprit là, les CICA ne doivent pas être des lieux où l'on a des règlements de compte personnels et des attaques politiques.

Je vous demanderais comme je l'avais fait l'année dernière, de veiller à ce que certains mots ne soient pas prononcés, j'ai entendu le mot fasciste au moins trois fois ce soir et ça n'a pas lieu d'être surtout quand on sait à quoi ça fait référence.

M. LE MAIRE : Je suis sûr que tout le monde ou à peu près peut adhérer à ce qui vient d'être dit.

Je voulais d'ailleurs conclure là-dessus parce que l'on ne peut pas tolérer au niveau d'une assemblée, qu'il puisse y avoir des propos qui dans d'autres lieux pourraient aller vers des situations très difficiles. Tous les propos peuvent faire l'objet de poursuites donc chacun devrait bien en être conscient car des procédures pourraient être engagées face à des propos tenus par certains.

J'attire votre attention là-dessus et j'espère que l'état d'esprit va changer, car je ne sais pas si tout le monde se rend bien compte du degré de liberté qu'on laisse lors des CICA dans notre arrondissement, mais il n'y a pas de liberté sans responsabilité.

Si chacun ne se sent pas responsable de la qualité des échanges qui peuvent avoir lieu ici, ça change la donne. Personnellement, j'ai toujours été favorable à ce que l'on fait depuis pratiquement toujours dans cet arrondissement, en la matière, c'est l'article 16 de la loi PML qui date du 31 décembre 1982 et c'est cette référence- là qui nous oblige à faire quatre CICA par an et à faire en sorte qu'il y ait un pouvoir d'initiative pour les associations.

CICA c'est Comité d'initiative et de consultation donc je tiens à ce que l'on puisse conserver ce niveau d'initiative qu'on laisse aux associations, mais je ne vous cache pas qu'une séance comme celle de ce soir est à la limite de l'acceptable et plusieurs fois, j'ai été obligé de tenir moi-même des propos sur un ton qui me paraissait nécessaire pour conserver une maîtrise de ce qui se passe dans cette assemblée.

J'aimerais que les uns et les autres se le tiennent pour dit, sinon nous changerons de formule.

Ce serait dommage car il y a des années qu'il y a ce degré de liberté, ça ne doit pas nous conduire à un désastre en termes de responsabilité, je suis attaché à cela, à ce que les institutions soient respectées et je vous garantis que si ça se poursuit de cette manière- là, la question du CICA sous cette forme sera posée.

Je vous remercie, et nous faisons une pause de 10 minutes avant le Conseil d'Arrondissement qui comporte trente sept rapports.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30
